

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL – Séance du 26 mai 2025

Nombre de Membres : Afférents : 10 Présents : 7 Qui ont pris part au vote : 8
A l'unanimité 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2025, le 26 mai 2025 à 19 H 00, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame FERNANDES Violette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 20 mai 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte et sur le site Internet de la Mairie le 20 mai 2025.

Présents : Mme Violette FERNANDES Maire, Mme Vinciane HOLLIER, Mr Nicolas MILLET, Mr Bernard CHIVAILLE, Mr Michel VACHERON, Mr Jean-Claude LEBAS, Mr Nicolas ANCLIN

Excusé(s) ayant donné procuration : Mr Guy LACOUDRE à Mme Violette FERNANDES

Absents : Mme Ingrid YENK, Mr Paul DELUGE

A été nommé(e) secrétaire : Mr Nicolas ANCLIN

2025_0008 DELIBERATION DU MONTANT DE LA CAUTION POUR LA SALLE DES FETES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a eu de modifier le montant de cautionnement de la salle des fêtes.

Suite à des impayés de réservation sur l'année 2024, et sur avis de la trésorerie, il est proposé d'augmenter celle-ci.

Actuellement la caution demandée est d'un montant de 250,00 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents ou représentés:

De fixer le prix de la caution de la salle des fêtes à 500,00 €.

Cette caution concernera les particuliers mais aussi les associations.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer tous les documents correspondants à cette délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme :
En mairie, le 30/05/2025
Le Maire,
Violette FERNANDES



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801543-20250530-2025_0008-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/05/2025

Le Secrétaire de Séance
Nicolas ANCLIN